



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 30 janvier 2023
DÉPARTEMENT Haute-Saône	
ARRONDISSEMENT Lure	
<b>Désignation du secrétaire de séance</b>	
<b>DÉLIBÉRATION N° 2023-001</b>	Le trente janvier de l'année deux mille vingt-trois à 19H00 à Saint-Sauveur, Salle Polyvalente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.  Le Conseil Communautaire nomme Christian CHAMAGNE secrétaire de séance.
En exercice : 38	
Titulaires présents : 30	
Pouvoirs : 5	
Excusés : 2	
Absents : 1	
Nombre de votants : 35	

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	P		Maryline MANTION	P	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Gabriel MIGNOT	P	
Jérôme BERNARD	E		Isabelle FORMET	P		Jean-Claude NEVEUX	P	
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	P		Nicolas NURDIN	P	
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Philippe GÉRARD	P		Sébastien RICHARDOT	POUV	Christian CHAMAGNE
Christian CHAMAGNE	P		Bernard GIRE	POUV	Alain SCHELLE	Catherine SALFRANC	P	
Roland CHAMAGNE	A		Gérard GROSJEAN	P		Alain SCHELLE	P	
Joël DAVAL	E		Stéphane KROEMER	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	POUV	Rodolphe WACOGNE	Rodolphe WACOGNE	P	
André DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	POUV	Didier LARROQUE	Pascale MANGIN	POUV	Laurent ZIEGLER			

\*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Supplé(e) par / RETARD = Retard

### Exposé

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales transposable aux communautés de communes :

« au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre, à ce ou ces secrétaires, des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations ».

### Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire désigne Christian CHAMAGNE en qualité de séance.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

